

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 novembre 2012
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 105 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer
le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

**Lettres identiques datées du 6 novembre 2012, adressées
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale
et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit :

Ces derniers jours, le terrorisme aveugle a encore frappé dans plusieurs régions du pays : des membres d'organisations affiliées à Al-Qaida et d'autres criminels armés ont fait des centaines de morts et de blessés parmi des civils innocents, dont des enfants et des femmes. Plusieurs membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité donnent depuis le début de la crise une image erronée des forces qui ont contribué à engager le pays sur la voie de la violence, de la mort et de la destruction pour servir leurs propres intérêts, à savoir anéantir la nation et le peuple syriens.

Les actes de terrorisme sont commis par des groupes armés qui sont soutenus par les parties susmentionnées parmi lesquelles règnent une certaine connivence, alors qu'elles financent, soutiennent et arment ouvertement les terroristes et leur fournissent notamment des missiles Stinger, occultant la réalité de ce qui se passe en Syrie. Des États comme la France, la Turquie, le Qatar – outre la Libye, qui est devenue un terreau fertile du terrorisme – ont pris pour position d'encourager les actes commis par des groupes terroristes et de faciliter leurs mouvements, ce qui va à l'encontre des résolutions du Conseil de sécurité portant sur la lutte contre le terrorisme. Elles exploitent également les organes de presse pour mobiliser l'opinion publique mondiale contre notre pays.

Parmi la série d'explosions terroristes qui se sont produites récemment dans des villes syriennes, citons l'attentat du 5 novembre 2012, dans le secteur de Mazzé 86, à Damas, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi des civils innocents; l'attentat contre un car civil dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, qui a fait cinq morts, dont des femmes et des enfants; et les obus de



mortier tirés par des groupes de terroristes dans le même camp, qui ont fait de nouvelles victimes. Certains médias ont révélé un acte terroriste parmi des dizaines d'autres commis par la prétendue opposition dans la ville de Salqin grâce à la diffusion de clips vidéos montrant ces terroristes en train de tuer des soldats syriens désarmés et des civils innocents, après les avoir torturés et exécutés par balle, sans manifester la moindre compassion. Des dizaines d'incidents qui se sont produits dans d'autres villes syriennes ont été officiellement portés à l'attention du Conseil de sécurité sans susciter la moindre réaction de la part du Comité contre le terrorisme. Des bandes terroristes assiègent et affament à l'heure actuelle de nombreux civils, les poussant au bord du gouffre et les privant de toute aide humanitaire. Le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge syrien cherchent depuis deux mois à entrer dans les villes de Harem et de Salqin, tandis que ceux qui se font appeler les défenseurs des droits de l'homme, du droit international et du droit international humanitaire restent de marbre.

Le financement et l'armement des terroristes de la part d'États comme l'Arabie saoudite, le Qatar, la Libye, la Turquie, la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis d'Amérique les rendent, au regard du droit international, complices des crimes commis en Syrie, tandis que d'autres, prétendant lutter contre le terrorisme, continuent de défendre ces actes et d'empêcher le Conseil d'adopter la moindre mesure visant à les condamner, comme cela a été le cas récemment des États-Unis, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

La République arabe syrienne demande une fois de plus au Conseil de sécurité de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent, de condamner le terrorisme international et de contraindre les États concernés à arrêter d'armer, de financer et d'héberger des groupes terroristes et de poursuivre cette voie, qui constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et des dispositions pertinentes du droit international et une menace pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde. Plutôt que de soutenir et de défendre le terrorisme, ces États devraient encourager les parties syriennes de l'opposition à s'asseoir autour d'une même table et à engager un dialogue national pour résoudre la crise en Syrie par la voie de la négociation entre les Syriens eux-mêmes, sous la direction syrienne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 105 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**